

DÉCLARATION DE LA BANQUE SCOTIA SUR L'ESCLAVAGE MODERNE 2021¹

PRÉSENTATION

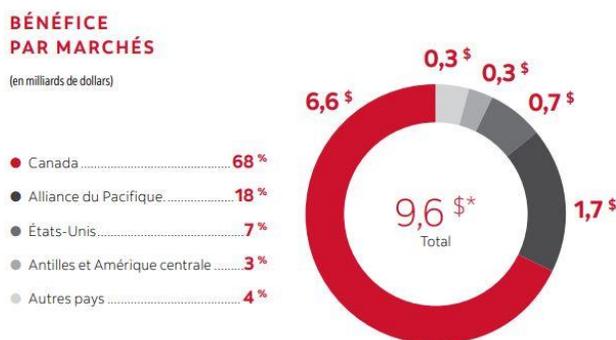
La Banque Scotia s'engage à respecter les droits de la personne et à en faire la promotion. Nous avons adopté des politiques et procédures afin de prévenir l'esclavage moderne et la traite des personnes dans notre chaîne d'approvisionnement ou nos activités. Nous ne relâchons jamais nos efforts et reconnaissons que notre engagement envers les droits de la personne constitue un processus évolutif. En 2021, nous avons formé un groupe de travail interfonctionnel chargé de produire la présente déclaration.

NOTRE STRUCTURE, NOS ACTIVITÉS ET NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La Banque de Nouvelle-Écosse (« Banque Scotia ») est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) et elle est régie par le Bureau du surintendant des institutions financières, un organisme indépendant du gouvernement du Canada.

La Banque Scotia compte parmi les chefs de file du secteur bancaire dans les Amériques. Dans l'esprit de sa mission d'entreprise, « pour l'avenir de tous », elle contribue à la réussite de ses clients, de leur famille et de leur collectivité en offrant des conseils et une vaste gamme de produits et de services, dont des services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux sociétés, des services bancaires privés, d'investissement et de gestion de patrimoine ainsi que des services liés aux marchés des capitaux.

Les actifs de la Banque Scotia s'élèvent à environ 1 200 milliards de dollars canadiens (en date du 31 octobre 2021) et ses actions sont cotées en bourse à Toronto (TSX : Banque Scotia) et à New York (NYSE : Banque Scotia). Son siège social se trouve au 44 King Street West, Toronto (M5H 1H1), et la Banque est présente à l'échelle mondiale, comme le montre le graphique suivant :



¹ La Banque de Nouvelle-Écosse (« Banque Scotia ») exploite une succursale en Australie et est, par conséquent, une entité présentant l'information financière aux termes de la *Modern Slavery Act 2018* (Cth) de l'Australie. La Banque de Nouvelle-Écosse exploite également une succursale au Royaume-Uni et cette succursale et Scotiabank Europe plc (SBE) sont, par conséquent, des entités présentant l'information financière aux termes de la *Modern Slavery Act 2015* du Royaume-Uni. La présente déclaration (la « Déclaration ») vise l'exercice clos le 31 octobre 2021. « Nous », « nos » et « notre » y désignent la Banque Scotia et les entités qu'elle détient, sauf indication contraire.

La Banque Scotia compte quatre secteurs opérationnels, à savoir : le Réseau canadien, les Opérations internationales, la Gestion de patrimoine mondiale et les Services bancaires et marchés mondiaux.

Réseau canadien

Le Réseau canadien offre des conseils financiers et des solutions bancaires à plus de 10 millions de clients des services aux particuliers, aux petites entreprises et aux entreprises. Il sert ces clients par l'intermédiaire de 954 succursales et 3 766 guichets automatiques bancaires (« GAB »), de même que par des services bancaires en ligne, par appareil mobile et par téléphone et des équipes de vente spécialisées. Le Réseau canadien offre également une solution bancaire de rechange aux plus de deux millions de clients de la Banque Tangerine qui gèrent eux-mêmes leurs avoirs. Le Réseau canadien est constitué des éléments suivants :

- Les Services aux particuliers offrent aux particuliers des conseils financiers, des solutions financières et des produits bancaires courants qui comprennent des cartes de débit, des compte-chèques, des cartes de crédit, des placements, des prêts hypothécaires, des prêts ainsi que des produits d'assurance pour créanciers connexes. La Banque Tangerine offre des produits bancaires courants, y compris des compte-chèques et des comptes d'épargne, des cartes de crédit, des prêts hypothécaires, des prêts et des placements à des clients qui gèrent eux-mêmes leurs avoirs.
- Les Services bancaires aux entreprises offrent des conseils et fournissent une gamme complète de solutions aux petites, moyennes et grandes entreprises, notamment des solutions de prêt, de dépôt, de gestion de trésorerie et de financement du commerce international.

Opérations internationales

Les Opérations internationales sont une division diversifiée et bien établie dont la clientèle est composée de près de 10 millions de particuliers, de sociétés et d'entreprises. Sa présence comprend les pays de l'Alliance du Pacifique : le Mexique, la Colombie, le Pérou et le Chili ainsi qu'en Amérique centrale, aux Antilles et en Uruguay. La Banque Scotia a une bonne présence dans les pays de l'Alliance du Pacifique, offrant la connectivité permettant de faire affaire dans les Amériques grâce aux Services bancaires aux grandes entreprises et son leadership numérique.

Gestion de patrimoine mondiale

La Gestion de patrimoine mondiale concentre ses activités sur la prestation d'une gamme complète de services-conseils et de solutions de gestion de patrimoine à des clients partout où la Banque Scotia offre des services. La Gestion de patrimoine mondiale sert plus de 2 millions de clients de fonds d'investissement et de services-conseils dans 13 pays et gère plus de 500 milliards de dollars d'actifs. La Gestion de patrimoine mondiale regroupe les activités suivantes :

- Gestion de patrimoine : Services de courtage en ligne (Scotia iTRADE), spécialistes en placement mobiles (Placements Scotia Inc.), services de courtage de plein exercice (ScotiaMcLeod et Gestion financière MD), services de fiducie, services bancaires privés, Service de gestion privée de portefeuilles (Gestion de patrimoine Scotia, Jarislowsky Fraser et Gestion financière MD)

- Gestion des actifs : Fonds communs de placement destinés aux particuliers (Fonds Scotia et Dynamique), fonds négociés en bourse (Fonds Scotia et Dynamique), placements liquides alternatifs (Fonds Dynamique), fonds institutionnels (Fonds Scotia et Jarislowsky Fraser)

Services bancaires et marchés mondiaux

Les Services bancaires et marchés mondiaux offrent aux sociétés clientes des services de prêt, des services transactionnels, des services bancaires d'investissement et un accès aux marchés financiers. Les Services bancaires et marchés mondiaux agissent à titre de banque de gros dans les Amériques, exerçant leurs activités dans 21 pays auprès d'une clientèle qui est répartie entre le Canada, les États-Unis, l'Amérique latine, l'Europe et l'Asie-Pacifique.

Notre effectif

Notre effectif mondial couvre un large éventail de fonctions : gestion d'actifs, audit, lutte contre le blanchiment d'argent, contrôles internes, sécurité interne, études économiques, lutte contre la fraude, services bancaires et marchés mondiaux, paiements mondiaux pour entreprises, exploitation, relations publiques et affaires gouvernementales, immobilier, services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises, gestion de trésorerie, fonctions de soutien (affaires juridiques, finances, technologies de l'information, ressources humaines, approvisionnement, communications), services bancaires commerciaux, conformité, assurance, gestion des risques et gestion de patrimoine. En 2021, environ 90 000 employés travaillaient dans 2 518 succursales et bureaux dans le monde. La ventilation de notre effectif par contrat/type d'emploi, région et sexe se trouve à la page 74 de notre Rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance².

Participations dans les filiales et dans des sociétés associées

La Banque Scotia a investi dans plusieurs filiales au Canada et à l'étranger (Amériques, Europe, Asie-Pacifique). La liste des principales filiales et participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales se trouve aux pages 230 et 231 du rapport annuel 2021³. La Banque Scotia détient également des participations dans des sociétés associées, qui sont détaillées aux pages 208 et 209 du rapport annuel 2021.

Australie et Royaume-Uni

La Banque Scotia exerce ses activités en Australie, à sa succursale de Sydney, à titre d'entreprise étrangère enregistrée (ARBN 133 513 827), et d'institution de dépôt par l'APRA (Australian Prudential Regulation Authority) avec le statut de banque étrangère; elle est également titulaire d'un permis de la Australian Financial Services License (AFSL 483575) (« succursale de Sydney »). La Banque Scotia exploite une filiale au Royaume-Uni, la Scotiabank Europe plc (« SBE »), qui est une filiale en propriété exclusive de la Banque Scotia, tout comme la filiale de la Banque Scotia à Londres. De plus amples renseignements

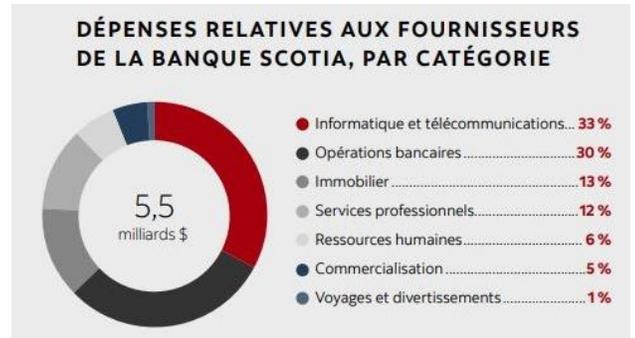
² https://www.scotiabank.com/content/dam/scotiabank/corporate/Documents/Banque_Scotia_Rapport_ESG_2021_Final.pdf

³ <https://www.scotiabank.com/ca/fr/qui-nous-sommes/investisseurs-et-actionnaires/rapport-annuel-et-assemblee-annuelle.html>

se trouvent en annexe.

Notre chaîne d'approvisionnement

En tant qu'institution internationale, la Banque Scotia s'associe avec environ 16 500 fournisseurs partout dans le monde et a acheté des biens et des services d'une valeur totalisant 5,5 milliards de dollars en 2021. Le graphique ci-contre présente les grandes catégories de dépenses en approvisionnement :



CADRES, POLITIQUES ET DOCUMENTS DE GOUVERNANCE

La Banque Scotia a différents cadres, politiques et documents de gouvernance à l'échelle de l'organisation qui orientent ses actions et servent à réduire le risque d'esclavage moderne dans ses activités commerciales, ses activités d'exploitation ou sa chaîne d'approvisionnement. Une gestion des risques efficace assure le succès et la résilience de la Banque, et c'est d'ailleurs l'un des principaux éléments de notre approche globale de gestion des risques. La Banque s'est dotée d'une culture rigoureuse en la matière en vertu de laquelle tous les employés sont responsables de gérer les risques.

Cadre de tolérance au risque

Notre Cadre de gestion du risque à l'échelle de la Banque (le « Cadre ») énonce les principes de gouvernance du risque et de gestion du risque, la culture du risque et les outils de gestion du risque. Le Cadre décrit la façon dont la Banque détecte, évalue, mesure, gère, contrôle et communique les risques auxquels elle est exposée. Il chapeaute également tous les éléments de la gestion.

La gestion efficace du risque repose sur une gouvernance efficace du risque. La Banque est dotée d'une structure de gouvernance bien établie en matière de risques. Cette structure repose sur un conseil d'administration actif et motivé appuyé par une équipe de cadres chevronnés. Par son soutien à une gestion efficace du risque, la Banque a clairement énoncé son appétence au risque et la façon dont sera géré le profil du risque connexe, et a établi un processus complet de repérage des risques et d'évaluation de leur maturité.

La conduite des affaires est fortement tributaire d'une culture rigoureuse du risque. Celle-ci met en avant des comportements en accord avec les valeurs de la Banque, contribue à la prise de risques réfléchis et permet aux employés de repérer les activités qui vont au-delà de l'appétence établie. Le programme de culture du risque de la Banque est fondé sur quatre indicateurs : le ton donné par la direction, la responsabilité, la gestion du personnel et la gestion des risques.

Code d'éthique de la Banque Scotia

Notre [Code d'éthique](#) (le « Code ») décrit les normes de conduite que doivent respecter tous les employés, employés temporaires, administrateurs et dirigeants de la Banque Scotia et de ses filiales directes et indirectes. Les six principes directeurs de la Banque Scotia reflètent nos valeurs et représentent les fondements du Code. Il est essentiel de s'y conformer si nous voulons atteindre nos objectifs généraux, être fidèles à nos valeurs et préserver la bonne réputation que nous valent notre probité et nos pratiques d'affaires conformes à l'éthique. Le principe 5 indique que la Banque Scotia s'engage à respecter et à promouvoir les droits de la personne. Tous les BanquiersScotia reçoivent le Code et les autres politiques applicables de la Banque Scotia, qu'ils sont tenus de lire et de respecter. Une fois l'an, ils renouvellent leur engagement à respecter en tout temps ce Code et ces politiques.

Déclaration des droits de la personne

Notre [Déclaration sur les droits de la personne](#) s'applique mondialement, définit notre engagement à respecter les droits de la personne et s'aligne sur les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (PDNU). La Déclaration fait valoir notre engagement à respecter les droits de la personne à titre d'employeur, de fournisseur de services financiers et de partenaire commercial, et notre engagement envers les collectivités où nous sommes présents. En 2021, nous avons mis à jour la déclaration de la Banque sur les droits de la personne afin de mieux refléter les pratiques exemplaires et de tenir compte des PDNU.

La Banque Scotia examine et améliore constamment les processus internes qui ont des répercussions sur les droits de la personne, conformément à sa Déclaration sur les droits de la personne. En 2021, nous avons collaboré avec Business for Social Responsibility (BSR), une organisation de services-conseils en durabilité mondiale, pour évaluer les droits de la personne dans nos principaux marchés du Canada, du Mexique, du Pérou, du Chili, de la Colombie et des Antilles. Cette évaluation comprenait des douzaines d'entrevues internes et de politiques mises à jour relatives aux droits de la personne, nous permettant de cibler plus de 30 documents pertinents. On a d'abord cartographié les effets potentiels et réels des activités et des relations d'affaires de la Banque sur les droits fondamentaux des parties prenantes, pour ensuite les évaluer et les classer par ordre de priorité selon les PDNU. BSR a ainsi défini la liste des risques prioritaires liés aux droits de la personne que la Banque Scotia doit surveiller et gérer.

Lutte contre le blanchiment d'argent (LCBA) et le financement du terrorisme (LCFT)

La Banque Scotia a élaboré des politiques et des procédures claires qui définissent les normes internes régissant les diverses composantes du programme de LCBA. L'ensemble des politiques et leurs documents connexes sont publiés à l'interne et consultables par tous les employés de la Banque. Ces politiques font périodiquement l'objet d'un examen, et les révisions qui y sont apportées doivent recevoir l'approbation de la haute direction. Pour en savoir plus, consulter l'[Énoncé sur le programme de LCBA](#).

Tiers et fournisseurs externes

L'équipe des Services d'approvisionnement mondiaux de la Banque Scotia est responsable de la Politique d'approvisionnement mondiale et des procédures afférentes, qui établissent les pratiques et les normes que suivent tous les employés qui effectuent des achats externes auprès de tiers. La Politique d'approvisionnement, de même que la Politique sur la gestion mondiale du risque lié aux tiers (GMRT), établit les principes d'acquisition de biens et de services externes qui optimiseront la valeur et minimiseront les risques, tout en assurant le maintien de normes éthiques élevées en matière de relations avec les fournisseurs.

Le programme de gestion du risque lié aux tiers de la Banque Scotia est régi par la Politique sur la gestion mondiale du risque lié aux tiers et la Norme d'exploitation mondiale – gestion du risque lié au tiers, lesquelles établissent les processus et les normes à appliquer lorsque la Banque Scotia conclut une entente avec un tiers. Toutes deux affirment que la Banque n'entend courir aucun risque de violation des droits de la personne.

Notre [Code d'éthique du fournisseur](#) établit nos attentes envers nos partenaires actuels et potentiels en lien avec les pratiques d'affaires éthiques et responsables, les droits de la personne et l'intendance environnementale. Il s'aligne sur les principes de notre *Code d'éthique* et de notre Déclaration sur les droits de la personne, et traite également de l'esclavage moderne et de la traite des personnes. Le Code d'éthique du fournisseur a été mis à jour et amélioré en 2020 et sera révisé et mis à jour à nouveau en 2022, selon notre cycle de révision habituel de deux ans.

Politiques d'investissement responsable

Les gestionnaires d'actifs de la Gestion de patrimoine mondiale – et filiales en propriété exclusive de la Banque Scotia –, soit Gestion d'actifs 1832, Jarislowsky Fraser et Gestion financière MD (MD), ont adopté leurs propres politiques d'investissement durable et responsable. L'investissement responsable se définit par une approche qui tient compte des facteurs ESG dans les décisions d'investissement.

DÉCELER LES RISQUES D'ESCLAVAGE MODERNE DANS NOS ACTIVITÉS COMMERCIALES, NOS ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Exploitation

De par la nature de nos activités, notre effectif mondial est principalement composé d'employés compétents, qualifiés et expérimentés du secteur tertiaire. Nous n'ignorons pas les risques d'esclavage moderne liés à nos activités dans des pays où, selon le Global Slavery Index, les formes modernes d'esclavage sont plus présentes. Au demeurant, compte tenu de notre effectif qualifié et de nos politiques et processus rigoureux en matière de ressources humaines, nous considérons comme faible le risque global que nos activités causent ou entraînent une forme ou une autre d'esclavage moderne au sein de notre effectif.

Activités commerciales

Il n'en reste pas moins que nos activités pourraient être liées indirectement à des risques d'esclavage moderne par l'intermédiaire de nos produits et services financiers. La Banque Scotia n'établira pas volontairement de relations avec des entreprises impliquées dans des activités illégales ni de relations qui pourraient exposer la Banque à un risque inapproprié juridique, réglementaire ou réputationnel.

La Banque Scotia repère et combat le crime financier par l'application de technologies innovantes, l'attention portée aux risques liés aux droits de la personne dans le secteur bancaire et la collaboration avec des initiatives mondiales et nationales à intervenants multiples. Nous empêchons l'exploitation et l'usage criminel du système financier en décelant les tendances d'activités financières, pour interrompre la circulation de fonds vers des criminels qui profitent de la traite des personnes et de l'exploitation en ligne. Voici des exemples de nos activités en 2021 :

- Lancement du [projet Shadow](#), cinquième partenariat public-privé en importance au Canada et codirigé avec le Centre canadien de protection de l'enfance, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC), pour lutter contre l'exploitation sexuelle d'enfants en ligne.
- Création de modèles de détection avancés de la traite des personnes visant l'exploitation sexuelle et l'exploitation sexuelle d'enfants en ligne.
- Poursuite des efforts d'améliorer nos connaissances et la déclaration d'opérations suspectes liées à l'exploitation sexuelle, grâce à notre participation au [projet Protect](#).

La Sécurité interne répond aux alertes des autorités policières et s'en sert pour détecter les clients possiblement impliqués directement ou indirectement dans l'esclavage moderne. Notre unité du renseignement financier et notre unité des enquêtes spéciales collaborent également avec les forces de l'ordre pour créer des programmes proactifs, afin de détecter et de signaler les opérations douteuses liées à la traite des personnes.

Chaîne d'approvisionnement

Les risques les plus importants d'esclavage sont présents dans les derniers maillons de la chaîne d'approvisionnement de certaines catégories de produits : matériel informatique et autre équipement de bureau, mobilier, services publics, uniformes, marchandises, articles consommables. Un risque d'esclavage moderne pourrait aussi exister dans l'approvisionnement de services externes : nettoyage, entretien des immeubles, sécurité, services alimentaires, services de transport, services de messagerie et hébergement. Le risque dans ces secteurs est plus élevé dans les pays où les formes modernes d'esclavage sont davantage présentes, selon la prévalence de l'esclavage dans le monde relevée dans le rapport *Global Slavery Index* de 2018.

MESURES PRISES POUR ÉVALUER ET CONTRER LES RISQUES D'ESCLAVAGE MODERNE

Recrutement, formation et rémunération des employés

Nous respectons les lois applicables dans tous nos territoires d'activités. Tous les nouveaux employés doivent prouver qu'ils

ont le droit de travailler dans le territoire applicable, et nos spécialistes des Ressources humaines veillent à ce que le cadre de rémunération et d'avantages sociaux soit conforme aux obligations juridiques en vigueur dans les pays où nous exerçons nos activités.

Les droits de la personne font partie intégrante de notre programme mondial de formation obligatoire. En 2021 ont été données plus de 196 600 heures de formation liée aux droits de la personne, couvrant notamment des sujets comme l'accessibilité, la sécurité, l'inclusion et le *Code d'éthique*. De plus, tous les employés sont tenus de suivre des formations annuelles sur la lutte contre le blanchiment d'argent.

Clients

La Banque Scotia ne permet en aucun cas que ses produits et services puissent servir à faciliter le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, la traite des personnes ou toute autre activité interdite par les lois, les règlements et les sanctions en vigueur. La Gestion du risque de crimes financiers a pour mandat et responsabilité première la conception et l'exécution du [programme de LCBA](#). Ses autres grandes fonctions comprennent les sanctions économiques, les normes et politiques, l'intégration des clients, les partenariats d'application de la LCBA et la supervision de la gestion des changements et des projets à ce chapitre. La conception du programme de LCBA, qui s'aligne sur le cadre de gestion du risque fondé sur le modèle des trois lignes de défense, assure raisonnablement le respect de nos obligations juridiques et éthiques de détecter et de prévenir les crimes financiers.

Pour les nouveaux clients, des outils de vérification des sanctions sont intégrés au processus de contrôle diligent, notamment une vérification dans les listes de sanctions liées aux violations des droits de la personne. Les Services bancaires et marchés mondiaux (SBMM) effectuent également des recherches de nouvelles négatives sur tous les clients. Ces vérifications sont faites pour les nouveaux clients, les clients actifs et les parties associées. Quant aux clients existants, ils font aussi l'objet de contrôles similaires périodiquement. Les équipes d'intégration des clients des SBMM et les comités de gestion participent au processus.

La Banque Scotia utilise le cadre de gestion des risques des Principes de l'Équateur, en partenariat avec ses clients, pour repérer, évaluer et gérer les répercussions et les risques environnementaux et sociaux liés au financement des projets de développement visés – habituellement, l'aménagement d'infrastructures ou de projets industriels de grande envergure pouvant avoir des répercussions importantes sur les gens et l'environnement. Le cadre sert de norme minimale pour le

Faits saillants de 2021

GOVERNANCE : Formation du Comité des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

DIVULGATION : Formation d'un groupe de travail interfonctionnel chargé de produire la déclaration sur l'esclavage moderne.

ENGAGEMENT : Amélioration de la Déclaration sur les droits de la personne, maintenant mieux alignée sur les PDNU.

IDENTIFICATION : Lancement du projet Shadow.

ÉVALUATION : Évaluation des droits de la personne faite avec Business for Social Responsibility (BSR), une organisation de services-conseils en durabilité mondiale.

FORMATION : Plus de 196 600 heures de formations suivies par nos employés sur les enjeux liés aux droits de la personne.

CONTRÔLE DILIGENT DES FOURNISSEURS : Mise en place de questionnaires d'évaluation *Connaître son fournisseur* pour connaître les pratiques d'embauche des fournisseurs sur le plan des droits de la personne.

contrôle diligent et la surveillance des projets, et il guide la prise de décisions socialement responsable et soucieuse de l'environnement.

Fournisseurs

Les ententes avec des tiers, y compris celles liées à la sous-traitance, devraient cadrer avec le profil de risque individuel et la nature et le modèle d'affaires de la Banque, pour que les objectifs de la Politique sur la gestion mondiale du risque lié aux tiers soient atteints avec efficacité. La rigueur et la fréquence de l'évaluation initiale et continue des risques liés aux tiers, ainsi que les contrôles, les activités de surveillance et de gouvernance, sont adaptées au niveau de risque associé à chaque fournisseur et à chaque entente.

En 2021, un nouveau questionnaire *Connaître son fournisseur* a été mis en place pour connaître les pratiques d'embauche des fournisseurs sur le plan des droits de la personne. Les fournisseurs doivent répondre, par exemple, à des questions sur les pays où les sous-traitants exercent leurs activités, le taux de roulement du fournisseur, et les enquêtes, amendes ou pénalités d'importance relatives au travail des enfants, à la traite des personnes, aux normes du travail ou à la santé et sécurité au travail.

Les fournisseurs doivent se conformer aux exigences de contrôle diligent à l'établissement du contrat et tout au long de sa durée. Ces exigences encadrent le risque de réputation lié à la sous-traitance, ou à l'achat de services, y compris en ce qui a trait à la conformité du fournisseur aux lois et règlements applicables. Dans le processus officiel de demande de proposition de la Banque administré par les Services d'approvisionnement mondiaux, les fournisseurs doivent lire le Code d'éthique du fournisseur et l'attester avant leur participation. Les contrats avec des fournisseurs requièrent la conformité à toutes les politiques applicables de la Banque Scotia et contiennent des conditions portant sur la lutte contre l'esclavage, que ce soit par l'intermédiaire du Code d'éthique du fournisseur ou d'autres documents semblables.

Gestion d'actifs et de patrimoine

Dans ses segments de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs, la Banque Scotia s'engage à investir de façon responsable et à intégrer les facteurs ESG, notamment l'esclavage moderne, dans ses décisions d'investissement. L'ajout des facteurs ESG à l'analyse d'investissement et aux processus de recherche et de prise de décisions facilite la gestion des risques, améliore le rendement et offre de la valeur aux clients. Nos gestionnaires d'actifs, Gestion d'actifs 1832, Jarislowsky Fraser et Gestion financière MD, sont des signataires des Principes pour l'investissement responsable de l'ONU. L'adoption des six principes qui y sont décrits fait partie de notre approche complète visant à évaluer et à intégrer les facteurs ESG dans nos pratiques d'investissement.

MESURES CORRECTIVES

Notre [Politique sur le signalement](#), d'application mondiale, est révisée chaque année et établit des voies de communication par lesquelles les employés peuvent signaler un problème au travail, afin que toute situation préoccupante soit rapportée et corrigée. C'est dans cette optique que la Politique sur le signalement leur permet de signaler un problème de façon anonyme

et confidentielle. Cet encadrement garantit l'impartialité du programme connexe, dont les responsables seront chargés, suivant la politique, d'examiner et évaluer les problèmes signalés, ainsi que de mener des enquêtes et d'apporter des mesures correctives, surtout quand il s'agit d'un acte répréhensible. Les employés sont invités à signaler les problèmes, notamment en ce qui a trait aux droits de la personne.

La Banque a aussi mis en place un mécanisme qui, par l'intermédiaire d'un tiers indépendant, permet aux employés de garder l'anonymat pour signaler un problème en toute confidentialité. Une ligne directe et un site Web (Scotiabank.EthicsPoint.com) sont accessibles en tout temps, dans tous les pays où la Banque est présente.

ÉVALUER L'EFFICACITÉ

La surveillance des droits de la personne à la Banque Scotia incombe à notre Comité des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), mis sur pied en 2021. Ce comité est composé de hauts dirigeants représentant divers secteurs d'activité et unités fonctionnelles de la Banque. Il a révisé et approuvé la présente Déclaration sur l'esclavage moderne avant son approbation par la Banque Scotia et le conseil d'administration de SBE.

Nous mesurons l'efficacité de nos actions dans les périodes de déclaration, avec la collaboration d'intervenants internes et externes, pour faire état, d'année en année, de la capacité de la Banque Scotia à gérer, le risque d'esclavage moderne dans ses activités commerciales, ses activités opérationnelles et sa chaîne d'approvisionnement.

Exemples d'activités visant à mesurer l'efficacité de nos actions :

- Amélioration de la gestion des fournisseurs avec le questionnaire *Connaître son fournisseur*, lancé en 2021.
- Surveillance continue relativement aux signalements d'esclavage moderne par les voies de communication indiquées plus haut.
- Identification des problèmes nouveaux et émergents grâce à la mobilisation d'intervenants internes et externes.
- Échange en continu sur les pratiques exemplaires, les difficultés et les leçons apprises avec les membres du groupe de travail sur les droits de la personne dirigé par l'organisme Business for Social Responsibility (BSR).

PROCESSUS DE CONSULTATION

Les fonctions et secteurs d'activité suivants de la Banque Scotia étaient représentés dans le groupe de travail consulté lors de l'élaboration de la Déclaration : Affaires juridiques, Conformité, Communications, Développement durable, Services d'approvisionnement mondiaux, Gestion du risque des crimes financiers, Gestion du risque lié aux tiers, Sécurité interne, Gestion d'actifs, Relations avec les employés ou relations de travail mondiales, Contrôles internes et Gestion du risque global. Leurs mandats respectifs ont une portée mondiale, ce qui comprend les filiales auxquelles la Déclaration s'applique. Par conséquent, ces intervenants internes ont formulé leurs observations relativement à la Banque Scotia et à ses filiales en propriété exclusive ou sous son contrôle exclusif.

PARTENARIATS ET INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES

Initiatives multipartites et dons

Nous apportons notre soutien à plusieurs initiatives travaillant à mettre fin à la traite des personnes et à l'exploitation sexuelle d'enfants. Nous sommes membres de la [WePROTECT Global Alliance](#), un partenariat public-privé dédié à la lutte contre l'agression et l'exploitation sexuelle d'enfants en ligne; de l'Anti-Human Trafficking Intelligence Initiative, qui aide les institutions financières à combattre la traite des personnes; et de The Knoble, un réseau mondial d'experts qui s'emploie à prévenir les crimes financiers portant préjudice à des personnes vulnérables.

En septembre 2021, la Banque Scotia a accordé 980 000 dollars en financement à l'école d'ingénierie Lassonde de l'Université York au Canada, à l'appui de la [Scotiabank-Lassonde Financial Crimes Research Initiative](#), qui concentre sa recherche sur l'élaboration de contremesures aux crimes financiers, visant spécifiquement à détecter et à perturber les mouvements d'argent illicites liés à la traite de personnes et à l'exploitation d'enfants en ligne. Près d'un tiers du financement appuiera également les élèves du secondaire en retirant les obstacles systémiques pour les élèves issus de groupes sous-représentés et en augmentant les inscriptions dans les programmes en science, en technologie, en ingénierie ou en mathématiques (STEM).

En 2021, la Banque Scotia a fait un don de 250 000 dollars pour appuyer le [Projet Arachnid](#), un outil innovant du Centre canadien de protection de l'enfance qui protège les enfants en prévenant la prolifération des images d'abus pédosexuels sur Internet.

Programme Accès Finances

De nombreux survivants de la traite des personnes ont vu leur identité financière être volée par leur trafiquant. Notre [Programme Accès Finances](#) est le premier au Canada à collaborer avec des organisations non gouvernementales, mettant les survivants en contact avec des services financiers pour les aider à retrouver leur autonomie financière. Le programme reconnaît les besoins uniques à chaque survivant et adopte une approche sensible au survivant pour offrir une gamme de produits personnalisés et des ressources en littératie financière par l'intermédiaire d'un conseiller en succursale spécialement formé.

APPROBATION ET SIGNATURE

La présente déclaration a été approuvée par le conseil de SBE le 23 mars 2022 et par le conseil d'administration de la Banque Scotia le 4 avril 2022.

Premier directeur
Scotiabank Europe plc

Premier directeur
La Banque de Nouvelle-Écosse

Annexe

	Critères obligatoires	Pages
a)	Entité présentant l'information.	1
b)	Description de la structure, des activités et de la chaîne d'approvisionnement de l'entité présentant l'information.	1 à 4
c)	Description des risques d'esclavage moderne dans les activités et la chaîne d'approvisionnement de l'entité présentant l'information et des entités qu'elle détient ou contrôle.	6 à 8
d)	Description des mesures prises par l'entité présentant l'information et les entités qu'elle détient ou contrôle pour évaluer et atténuer ces risques – contrôles diligents et mesures correctives.	8 à 10
e)	Description du processus d'évaluation de l'entité présentant l'information pour vérifier l'efficacité de ces actions.	10
f)	Description du processus de consultation des entités détenues ou contrôlées par l'entité présentant l'information dans le cadre de l'élaboration de la Déclaration (un énoncé conjoint doit aussi décrire le processus de consultation au sein de l'entité qui fait l'objet de la Déclaration).	10
g)	Toute autre information que l'entité présentant l'information, ou l'entité produisant la Déclaration, considère comme pertinente.	11

ANNEXE

Législation	Renseignements applicables
<p><i>Modern Slavery Act 2015</i>, au Royaume-Uni</p>	<p>La succursale de Londres de la Banque Scotia est située à l'adresse suivante : 201 Bishopsgate, 6th Floor, London EC2M 3NS. La succursale de Londres compte 338 employés. Elle commercialise et vend toute une gamme de produits bancaires destinés aux moyennes et grandes entreprises, aux banques, aux entités publiques, aux organisations supranationales et aux gestionnaires d'actifs. Elle tire ses revenus de tout un éventail de services bancaires aux grandes entreprises, de services de banque d'investissement et de produits liés aux marchés des capitaux.</p> <p>Les activités de la Banque Scotia au Royaume-Uni sont réparties dans les secteurs suivants : Services bancaires aux grandes entreprises et Services bancaires d'investissement, Paiements mondiaux pour entreprises, Trésorerie du Groupe, Marchés boursiers mondiaux, Marché des changes, Titres à revenu fixe, et Marchandises.</p>
<p><i>Modern Slavery Act 2018</i> (Cth) d'Australie</p>	<p>La succursale de Sydney de la Banque Scotia est située à l'adresse suivante : Suite 2, Level 44 Governor Phillip Tower 1 Farrer Place Sydney NSW 2000. La succursale de Sydney compte 14 employés à temps plein, qui remplissent les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services aux grandes entreprises; • Marchés des capitaux d'emprunt; • Trésorerie; • Fonctions de soutien : administration, exploitation, affaires financières, gestion du risque et conformité. <p>La succursale de Sydney commercialise et vend toute une gamme de produits bancaires destinés aux moyennes et grandes entreprises, aux banques, aux entités publiques, aux organisations supranationales et aux gestionnaires d'actifs. Elle tire ses revenus de tout un éventail de services bancaires aux grandes entreprises, de services de banque d'investissement et de produits liés aux marchés des capitaux. Les activités de la succursale de Sydney sont réparties dans les secteurs suivants : Services bancaires aux grandes entreprises, Paiements mondiaux pour entreprises, Marchés des capitaux mondiaux et Trésorerie du Groupe.</p>